EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 09/07/2019 Reçu en préfecture le 09/07/2019

Affiché le 10.07.2019

ID: 089-200039642-20190702-61_2019-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE TONNERROIS EN BOURGOGNE

Nombre de conseillers :

En exercice: 73 Présents: 39 Absent(s): 26 Pouvoir(s): 8 Votants: 47

Délibération n° 61-2019

Le deux juillet deux mille dix-neuf à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente d'Ancy-Le-Franc, sous la présidence de Madame Anne JERUSALEM.

<u>Etaient présents</u>: *Ancy-Le-Libre*: Mme BURGEVIN Véronique, *Arthonnay*: M. LEONARD Jean-Claude, *Bernouil*: M. PICARD Bruno, *Chassignelles*: Mme JERUSALEM Anne, *Cheney*: M. BOLLENOT Jean-Louis, Collan: Mme GIBIER Pierrette, Cruzy-Le-Châtel: M. DURAND Thierry, Dannemoine: M. KLOËTZLEN Eric, Epineuil: Mme SAVIE EUSTACHE Françoise, Flogny La Chapelle: M. CAILLIET Jean-Bernard, Mme CONVERSAT Pierrette, M. GOVIN Gérard, Fulvy: M. HERBERT Robert, Gigny: M. REMY Georges, Jully: M. FLEURY François, Junay: M. PROT Dominique, Lézinnes: M. MOULINIER Laurent, Mélisey: M. BOUCHARD Michel, Molosmes: M. BUSSY Dominique, Nuits-Sur-Armançon: M. GONON Jean-Louis, Pacy-Sur-Armançon: M. GOUX Jean-Luc, Perrigny-Sur-Armançon: M. COQUILLE Eric, Pimelles: M. ZANCONATO Eric, Ravières: M. LETIENNE Bruno, Roffey: M. GAUTHERON Rémi, Sennevoy-Le-Bas: M. GILBERT Jacques, Sennevoy-Le-Haut: M. MARONNAT Jean-Louis, Stigny: M. BAYOL Jacques, Tanlay: M. BOUILHAC Jean-Pierre, Mme PICOCHE Elisabeth, Thorey: M. NICOLLE Régis, Tissey: M. SABOURIN Sébastien, Tonnerre: Mme DUFIT Sophie, M. ROBERT Christian, Tronchoy: M. TRIBUT Jacques, Vézannes: M. LHOMME Régis, Vézinnes: Mme BORGHI Micheline, Villiers-Les-Hauts: M. BERCIER Jacques, Vireaux: M. PONSARD José.

Excusés: Aisy-Sur-Armançon: M. BURGRAF Roland, Ancy-Le-Franc: Mme ROYER Maryse, Argentenay: Mme TRONEL Catherine, Baon: M. CHARREAU Philippe, Dyé: M. DURAND Olivier, Gland: Mme NEYENS Sandrine, Lézinnes: M. GALAUD Jean-Claude, Ravières: M. HELOIRE Nicolas, Rugny: M. NEVEUX Jacky, Saint-Martin-Sur-Armançon: Mme MUNIER Françoise, Sambourg: M. PARIS Stéphane, Tanlay: M. BOURNIER Edmond, Tonnerre: Mme AGUILAR Dominique, Mme BERRY Véronique, Mme BOIX Anne-Marie, Mme COELHO Caroline, Mme DOUSSEAUX Jacqueline, M. GOURDIN Jean-Pierre, M. HARDY Raymond, M. LANCOSME Michel, Mme LAPERT Justine, M. ORTEGA Olivier, M. SERIN Mickail, Trichey: Mme GRIFFON Delphine, Villon: M. BAUDOIN Didier, Viviers: M. PORTIER Virgile.

Excusés ayant donné pouvoir : Ancy-Le-Franc : M. DELAGNEAU Emmanuel, M. DICHE Jean-Marc, Argenteuil-Sur-Armançon: M. MACKAIE Michel, Cry-Sur-Armançon: M. DE PINHO José, Quincerot: M. BETHOUART Serge, Serrigny: Mme THOMAS Nadine, Tonnerre: M. LENOIR Pascal, Yrouerre: M. PIANON Maurice.

Secrétaire de séance : M. ROBERT Christian

Date de convocation: 26 juin 2019

Objet:

FINANCES

Budget Principal

Budget 2019 – Décision modificative n°1

VU les crédits inscrits aux budgets primitifs 2019 votés le 2 avril 2019,

Vu la délibération n° 47-2016 du conseil communautaire du 21 mars 2016 approuvant la convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la construction de pylône de téléphonie mobile qui confie la maîtrise d'ouvrage unique à la Commune Nouvelle Charny Orée de Puisaye,

Considérant qu'il convient de mandater la participation de la Communauté de Communes "Le Tonnerrois en Bourgogne" (CCLTB) à la Commune Nouvelle Charny Orée de Puisaye relative aux points hauts de Poilly-sur Serein, Dixmont, Venizy, Champcevrais, Coulanges-la-Vineuse et Girolles,

Considérant qu'il convient d'effectuer les écritures relatives à l'intégration dans l'actif de la CCLTB des points hauts de Thorey, Cruzy-Le-Châtel et de Pimelles,

Considérant que des crédits sont nécessaires du fait du versement des participations conformément à la convention initiale et que l'ensemble des crédits était prévu au chapitre 21,

Madame la présidente propose au Conseil Communautaire de modifier la section d'investissement du budget général de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 09/07/2019

Reçu en préfecture le 09/07/2019

Affiché le 10.07.2019

ID: 089-200039642-20190702-61_2019-DE

Budget général

Section d'investissement

Dépenses

Chap. art./Op.	Objet	Montant	
21/2135	Immobilisation corporelles : Installations générales, agencement, aménagement des constructions	-41 436,00	(2)
204/2041583	Subventions d'équipement versées : Projets d'infrastructures d'intérêt national	41 436,00	(1)
041/21538	Opérations patrimoniales : Immobilisations corporelles Autres réseaux	423 361,00	(1)
Total		423 361,00	and the same of th

Section d'investissement

Recettes

Chap. art./Op.	Objet	Montant
041/1311	Opérations patrimoniales : Subventions Etat	244 678,00 € (1)
041/1331	Opérations patrimoniales : Subventions DETR	61 739,00 € (1)
041/13158	Opérations patrimoniales : Subventions autres groupements	116 944,00 € (1)
Total		423 361,00

(2) : reprise de crédits (1) : ajout de crédits

	47	pour
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire	0	contre
	0	abstention

ACCEPTE cette proposition,

AUTORISE Madame la présidente à réaliser les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Pour copie conforme.

La présidente, Anne JERUSALEM.



- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, de sa publication, et de sa notification (le cas échéant, pour les délibérations à caractère individuel).